

Commune

Cély-en-Bière

Intitulé du poste

Agent polyvalent de restauration et d'entretien des locaux

Descriptif du poste

Missions :

- Réception, préparation, distribution et service à table des repas en liaison froide à la cantine, avec accompagnement des enfants;
- Nettoyage et entretien des locaux et matériels de la cantine;
- Nettoyage et entretien des locaux de l'école;

Compétences attendues :

- Autonomie sur le poste (agent seul dans l'office, avec 2 agents accompagnant les enfants dans le réfectoire lors du service de repas)
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité alimentaire (notamment respect des procédures d'autocontrôle), des techniques culinaires de base et de services à table
- Connaissance des techniques d'entretien des locaux
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Expérience sur le poste d'agent de restauration souhaitée

Conditions d'exercice :

- Temps complet annualisé selon le rythme scolaire (39h30 hebdomadaire durant le temps scolaire et 22h00 hebdomadaire durant les vacances scolaires)
- Rémunération équivalent SMIC + régime indemnitaire
- Permis B requis car le lieu de travail n'est pas desservi par les transports en commun

Date début de prise de poste

15/09/2025

Contact

commune@cely.fr

Commune

Intitulé du poste

Agent polyvalent de restauration et d'entretien des locaux

Descriptif du poste

Missions :

- Réception, préparation, distribution et service à table des repas en liaison froide à la cantine, avec accompagnement des enfants;
- Nettoyage et entretien des locaux et matériels de la cantine;
- Nettoyage et entretien des locaux de l'école;

Compétences attendues :

- Autonomie sur le poste (agent seul dans l'office, avec 2 agents accompagnant les enfants dans le réfectoire lors du service de repas)
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité alimentaire (notamment respect des procédures d'autocontrôle), des techniques culinaires de base et de services à table
- Connaissance des techniques d'entretien des locaux
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Expérience sur le poste d'agent de restauration souhaitée

Conditions d'exercice :

- Temps complet annualisé selon le rythme scolaire (39h30 hebdomadaire durant le temps scolaire et 22h00 hebdomadaire durant les vacances scolaires)
- Rémunération équivalent SMIC + régime indemnitaire
- Permis B requis car le lieu de travail n'est pas desservi par les transports en commun

Date début de prise de poste

15/09/2025

Contact

commune@cely.fr